

JEAN LUBEK FORMATION

L'ÉVALUATION DE DEPART AUTO OU MOTO

L'évaluation est le préalable avant toute démarche commerciale ou pédagogique.

Elle doit être instruite afin de proposer au futur candidat auto ou moto un volume hypothétique de formation théorique et pratique à travers un test réalisé avec comme support nos fournisseurs enpc et code rousseau via un ordinateur ou un imprimé.

Dans tous les cas cette action détermine les aptitudes et les capacités d'un candidat à la conduite d'un véhicule automobile et lui permet d'avoir une projection en volume et en prix de sa future formation chez nous, libre à lui d'accepter ou non c'est une projection pas une obligation.

A la suite intervient le choix des formules aux prestations, le règlement et la signature du contrat en conformité avec la loi.